

CaP Finistère

L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euros

PS



N° 876

VENDREDI 17 SEPTEMBRE 2010

Dispensé de timbrage

Le 23, dans la rue !

«Aujourd'hui dans la rue et demain on continue», scandaient les manifestants descendus en masse dans les rues de Brest, Quimper, Morlaix et Quimperlé, le 7 septembre.

Compte tenu de la réaction du gouvernement suite à ce mouvement, qui a tout de même vu près de 60 000 Finistériens descendre dans les rues (25 000 à Brest, 20 000 à Quimper, et 7 000 à Morlaix et Quimperlé) les organisations syndicales ont appelé à une nouvelle journée de mobilisation pour le 23 septembre. Pour l'adoption du texte, le gouvernement a fait le choix du passage en force. Il a décidé un débat expéditif au Parlement, rendu possible par la réforme scandaleuse de la procédure parlementaire. Les élus socialistes utilisent tout leur temps de parole pour défendre leurs propositions et dénoncer les injustices du projet gouvernemental.

Dans une tribune publiée sur le site *Médiapart*, Marylise Lebranchu a pour sa part, insisté sur la place réservée aux femmes dans la réforme Woerth. **«Si l'on prend en compte la totalité de leurs droits, les femmes retraitées de plus de 60 ans, touchent en moyenne 1 020 euros par mois alors que les hommes touchent 1 636 euros»**, rappelle la députée du Finistère. Cette inégalité (38 %) est encore plus forte que celles des salaires qui n'est «que» de 27 %.

Avant les rassemblements du jeudi 23 septembre qui se dérouleront à 10 h 30 à Brest, Quimper, Morlaix et Quimperlé, l'intersyndicale CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FSU, Solidaires et Unsa du Finistère a organisé plusieurs initiatives, notamment en direction des parlementaires UMP du département. Le Parti Socialiste a, quant à lui, invité Razy Hammadi et Jean Mallot à animer des réunions publiques.

Car, contrairement aux mensonges de la droite, l'alternative n'est pas entre cette réforme et le chaos, mais entre une réforme profondément injuste et qui ne règle rien, et une autre réforme, possible, juste, équilibrée et durable.

Le Parti Socialiste a fait des propositions équilibrées qui articulent la protection des salariés les plus modestes et les plus exposés (grâce au maintien de l'âge légal à 60 ans), la mise à contribution des revenus du capital et la prise en compte de l'allongement de la durée de vie (par un relèvement modéré de la durée de cotisation). Non seulement ces propositions sont justes, mais elles permettent de combler le déficit du premier au dernier euro. Le PS propose un système de retraite choisie, universelle et personnalisée, qui prenne en compte les situations et les choix individuels et où chacun puisse véritablement choisir l'organisation de sa vie.



Tous ensemble pour une autre réforme

Rien n'est encore joué et l'action des parlementaires de gauche soutenue pour une forte mobilisation le 23 septembre, peuvent permettre de repousser le projet Woerth et de faire adopter une vraie réforme, c'est-à-dire une réforme qui apporte un réel progrès.

CAP FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 16/09/10



**PRESSE
URGENTE**
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE



Dossier de la semaine

L'état de l'opinion



Vie de la Fédération

Promesse tenue



Interview

**ADMR : la CFDT
veut sauver le réseau**

Avec Christine Jacq

Laïcité

La lutte contre tous les fanatismes représente, aujourd'hui, un enjeu aussi important pour la gauche que le fut celle pour la démocratie ou la décolonisation, il y a quelques années.

Dans un régime laïque, il n'est pas envisageable de lapider une femme. Il n'est pas non plus envisageable qu'un pasteur prenne le risque de déclencher des émeutes religieuses, en brûlant le livre Saint d'une autre religion.

La solution à ces manifestations de fanatisme, réside dans la diffusion de la laïcité de manière à séparer les convictions religieuses de la sphère publique. L'enjeu peut paraître inaccessible, tant le niveau d'obscurantisme de certains dirigeants religieux semble élevé. Mais, c'est pourtant un enjeu majeur pour la gauche mondiale.

PS29

L'avenir à gauche

«Au-delà des fluctuations conjoncturelles de l'opinion, la France s'ancre à gauche», a expliqué Vincent Tiberj dans le même atelier.

Ainsi, les diplômés votent, en moyenne plus à gauche. Or, le nombre de diplômés augmente régulièrement depuis 30 ans.

L'acceptation de la diversité progresse au sein de la société. Ainsi, 23% des électeurs ont au moins un parent étranger. Chez les 18-25 ans, cette proportion est de 70%, mais seulement de 8% chez les plus de 60 ans.

Pour Vincent Tiberj, les nouvelles cohortes qui arrivent en âge de voter ont plus tendance à voter à gauche.

Alors comment se fait-il que le PS ne soit pas encore au pouvoir ? Parce que les électeurs âgés, qui votent majoritairement à droite votent quasi systématiquement. En revanche, les jeunes générations, plus à gauche participent moins, ne se rendent dans les bureaux de vote que de manière épisodique, en fonction de l'enjeu des scrutins.

Les jeunes électeurs sont beaucoup moins sensibles aux thèses xénophobes de la droite, car ils ne considèrent pas qu'il y a trop d'immigrés en France.

Selon des enquêtes réalisées sur la longue durée, les thèses de la gauche sont de plus en plus acceptées. Ainsi, sur les enjeux économiques, les Français depuis 1993 sont de plus en plus favorables à l'intervention de l'État dans l'économie. Au fur et à mesure que les nouvelles cohortes atteignent l'âge de voter, les électeurs se déclarent à la fois contre la peine de mort et contre les discriminations.

Cette évolution, favorable au Parti Socialiste, nécessite tout de même un effort supplémentaire de la part de ses candidats qui doivent toujours défendre et expliquer leur programme, mais qui doivent surtout convaincre les électeurs de se rendre dans les bureaux de vote.

L'état de l'opinion

Que pensent les Français ? Comment jugent-ils l'action du président de la République ? Du Parti Socialiste ? Et les sondages donnant un ou une socialiste vainqueur de la présidentielle de 2012 sont-ils crédibles ? Toutes ces questions ont été posées à l'Université d'été de la Rochelle, dans l'atelier animé par François Kalfon, secrétaire national en charge des études d'opinion.



Vincent Tiberj

Une chose est certaine : les Français rejettent de plus en plus massivement l'action menée par Nicolas Sarkozy. D'ailleurs, le coup d'accélérateur sécuritaire de cet été ne visait qu'à endiguer l'évaporation de l'électorat traditionnel de l'UMP. En effet, les études réalisées au lendemain des élections régionales ont montré que ces électeurs ne se sont pas déplacés. **«Les cartes montrent bien que l'abstention est la plus importante dans les régions de force de l'UMP comme l'Alsace, l'Île de France ou le Rhône-Alpes»**, a indiqué Jérôme Fourquet. A Neuilly, par exemple, l'abstention a progressé de 10% entre les européennes et les régionales.

Les études d'opinion montrent également que les catégories socio professionnelles les plus à droite ne soutiennent plus Nicolas Sarkozy. L'indice de confiance des médecins libéraux est passé de 57% au début du quinquennat à 21%. Celui des agriculteurs de 87 à 47%.

Les études réalisées après le discours de Grenoble montrent que la côte de confiance de Nicolas Sarkozy a chuté de

15% parmi les cadres. Mais elle a progressé de 4% chez les retraités et de 19% chez les commerçants artisans. Or, c'est bien à ce noyau dur de son électorat que s'est adressé le président de la République. Car, les élections régionales ont mis en avant un début de redressement du Front national. Entre les deux tours, les candidats du Front national ont progressé. Aux régionales, on constate que le parti de Jean-Marie Le Pen progresse le plus dans les régions où il était déjà fort auparavant comme le Nord ou PACA. La carte du vote FN correspond à la carte de la désindustrialisation.

Le premier tour de l'élection présidentielle est l'unique préoccupation de Nicolas Sarkozy et les socialistes ne doivent pas penser que les élections de 2012 sont déjà jouées.

«Nicolas Sarkozy et l'UMP disposent encore d'une base électorale au premier tour, qui varie entre 26 et 29% de l'électorat», a indiqué Gaël Sliman de l'Institut BVA. **«Le candidat du PS, lui, peut atteindre les 25%, lorsque tous les facteurs lui sont favorables, mais il peut également stagner à 16%»**.



François Kalfon entouré de Jérôme Fourquet et Gaël Sliman

Selon les sondeurs, les Français ont recommencé à se rapprocher du PS qu'ils jugent meilleur que le gouvernement sur des sujets comme l'emploi, la santé ou l'éducation. Mais, l'UMP a choisi le thème de l'insécurité car, sur cette question, les Français pensent encore que la droite est plus crédible que la gauche.

En outre, près des deux tiers des Français pensent encore que, d'une manière globale, la gauche ne ferait pas mieux que le gouvernement si elle revenait au pouvoir.

Tout l'enjeu des mois qui viennent, pour le PS, sera de les convaincre du contraire.

Promesse tenue

Au soir des résultats des élections régionales, Bolazec, dans le canton de Huelgoat, apparaissait comme la commune de Bretagne qui avait le plus voté en faveur de la liste conduite par Jean-Yves Le Drian, puisque près de 80% des électeurs avaient glissé ce bulletin dans l'urne. «**Comme je m'y étais engagé, je suis ici pour saluer et remercier les électeurs de cette commune**», a indiqué le Président de la région aux 200 personnes venues participer au goûter Républicain, le dimanche 12 septembre organisé par les sections socialistes de Carhaix, Huelgoat et Pleyben.



Jean-Yves Le Drian au goûter Républicain de Bolazec

nal. «Il existe entre l'est et l'ouest, entre le nord et le sud, entre le rural et l'urbain. Mais cet équilibre, fragile, doit être préservé, car il explique en partie l'attractivité de la région qui accueille chaque année 25 à 30 000 nouveaux habitants.» Or, le libéralisme met les hommes et les territoires en compétition et c'est toujours le plus fort qui l'emporte. «**Nous faisons exactement le contraire**», a souligné Jean-Yves Le Drian. «**Nous aidons en priorité ceux qui en ont le plus besoin, en particulier dans le centre-Bretagne.**»

Cela passe par la modernisation de la RN 164 et l'accès au numérique à très haut débit.

En compagnie de Marc Coatanéa, premier secrétaire fédéral, de Richard Ferrand, conseiller régional, et de Daniel Créoff, conseiller général, Jean-Yves Le Drian a pu se rendre compte, sur la place de ce village des montagnes noires, que les habitants de Bolazec restent de fervents soutiens de sa politique.

Après avoir entendu le maire adjoint Gérard Morvan expliquer comment le conseil municipal se bat pour dynamiser sa commune dans un contexte de désengagement financier de l'État, Jean-Yves Le Drian a rappelé l'importance qu'il accorde à la Bretagne centrale. «**L'équilibre de notre Région est une chance**», a rappelé le président du conseil régio-

En outre, la président de la Région a annoncé à Bolazec que le moment est venu d'engager une réflexion sur un projet d'avenir global pour l'ensemble de la Bretagne Centrale. «**Il s'agira d'une stratégie de développement et de croissance et non d'assistance**», a précisé Jean-Yves Le Drian.

Interview

ADMR : la CFDT veut sauver le réseau

Christine Jacq

«**Sans un sursaut rapide, l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) du Finistère pourrait disparaître**», prévient la CFDT santé sociaux. Sa secrétaire, Christine Jacq, nous aide à y voir plus clair dans ce dossier particulièrement compliqué.

Cap Finistère : Pouvez-vous nous décrire les activités de l'ADMR du Finistère ?

Christine Jacq : Il s'agit de la plus importante ADMR de France. Elle rassemble 93 associations locales. La Fédération, qui compte 180 salariés, leur fournit des personnels administratifs et d'encadrement.

Dans le Finistère, cela représente 3 600 salariés qui interviennent auprès des familles, des personnes âgées ou handicapées. Ces interventions jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des personnes et constituent bien souvent une alternative à l'hospitalisation.

Cap Finistère : C'est bien la Fédération qui a été mise en redressement judiciaire il y a déjà un an ?

Christine Jacq : Oui, en octobre 2009. Et depuis cette date, les salariés, mais aussi les personnes chez qui ils interviennent, vivent dans l'inquiétude. Tout le monde sait que des licenciements vont intervenir. Mais compte tenu de l'opacité des comptes, personne ne sait quand, ni combien de salariés seront concernés.

Cap Finistère : Comment expliquez-vous les difficultés financières de l'ADMR ?

Christine Jacq : Depuis 2008, on sent une baisse d'activité liée à la concurrence croissante d'entreprises privées en particulier avec le développement des chèques emploi-service. En outre, l'incertitude qui prévaut depuis un an n'est pas de nature à rassurer les familles. Le secteur lucratif en profite.

Cap Finistère : Quel est le sens de la démarche que vous avez entreprise auprès du tribunal ?

Christine Jacq : Effectivement nous avons déposé une requête afin d'obtenir la reconnaissance de l'unité économique et sociale de l'ADMR du Finistère. Cette unité a déjà été reconnue dans les Côtes-d'Armor. Aujourd'hui, tout le monde constate que le réseau ne fonctionne plus. Cela peut conduire à des situations ubuesques où une association locale licencie un salarié alors que celle de la commune voisine cherche à embaucher. Compte tenu de la complexité de la législation et de l'importance du service rendu par l'ADMR, il est vital de modifier sa gouvernance de manière à ce que les partenaires, comme le Conseil général par exemple, puissent avoir un interlocuteur unique et crédible. C'est à ce prix que le réseau de l'ADMR pourra être sauvé.



Agenda

17 septembre

18 h 30 : Conseil fédéral, au PS de Brest.

17 septembre

18h30 : Réunion publique sur le handicap, avec Charlotte Brun, au Chapeau Rouge à Quimper.

20 septembre

20 h 30 : Réunion publique sur les retraites avec Razy Hammadi, salle des conférences, sous la mairie de Brest.

21 septembre

18 h 30 : Fête de la République, Salon de l'Hôtel de ville de Quimper.

23 septembre

20h00 : Réunion sur la sécurité avec François Cuillandre et Jean-Jacques Urvoas, au PS à Brest.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 876 - Vendredi 17 septembre 2010
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide Briand - 29000 QUIMPER
Tél : 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20
Directeur de la publication :
Marc COATANÉA
Rédacteur en chef :
Jean-Yves CABON - Tél : 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST
Impression :
Presses Associatives du Finistère
Tél : 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste



En bref

Tribunal : le PS de Morlaix remonte au front

La fermeture du Tribunal de grande instance de Morlaix, prévue dans la nouvelle carte judiciaire, concoctée par Rachida Dati, n'est peut-être pas définitive. Les élus socialistes veulent le croire, après l'annonce de la réouverture du Tribunal d'instance de Vitré (35). « Si un Pierre Méhaignerie a pu obtenir la réouverture d'un tribunal à 30 km de Rennes, en s'associant avec le maire de Fougères, pourquoi n'y arriverions nous pas à 50 km de Brest, avec un bassin de population de 50 000 habitants, alors qu'un désert judiciaire s'annonce à l'est jusqu'à Saint-Brieuc », s'interroge Gwénégan Bui, élu d'opposition à Morlaix et vice-président du Conseil régional. D'autant que Marylise Lebranchu avait intégré le bureau de l'association « pour une justice de proximité ».

Reste cependant, à convaincre la maire UMP actuelle de Morlaix qui ne semble pas encore prête à se mobiliser pour que la sous-préfecture récupère son tribunal.

Déserts médicaux

Lors de la séance des Questions d'actualité au Gouvernement, au Sénat, le jeudi 9 septembre 2010, Jean-Luc Fichet a interrogé Roselyne Bachelot sur les actions envisagées par le gouvernement pour lutter contre les déserts médicaux.

Le sénateur a fait le constat, devant la ministre, de la situation désastreuse de la permanence des soins dans les communes rurales et dans les territoires périurbains avec le vieillissement des médecins et l'engorgement des urgences des hôpitaux. Il s'est étonné de l'abandon récent des seules mesures de la loi HPST (loi hôpital, patients, santé, territoire), destinées à lutter contre les déserts médicaux : la mise en place de contrats santé solidarité et l'obligation pour les médecins de déclarer leurs absences.

Jean-Luc Fichet a souligné « les manquements majeurs de l'État » sur cette question et a remarqué que « les maires, stigmatisés quotidiennement (par le gouvernement) comme mauvais gestionnaires, sont contraints de prendre des initiatives en investissant dans les maisons médicales ». Se demandant ironiquement s'il ne faudrait pas classer certains médecins en « espèce protégée »,

il a demandé à Madame Bachelot les actions qu'elle envisageait « en urgence pour mettre fin à cette situation intenable ».

Pont de Térénez



Pierre Maille, président du Conseil général du Finistère, accompagné de nombreux élus, dont Dominique Trétout, conseillère générale de Crozon ont traversé pour la première fois le nouveau Pont de Térénez, jeudi 9 septembre. Le chantier, lancé en avril 2007, s'est terminé par l'étape symbolique du « clavage central », qui relie désormais les deux morceaux de tabliers construits rive droite et rive gauche. Une étape rendant possible le franchissement de l'Aulne, de Rosnoën à Argol.

Le Pont de Térénez, premier pont courbe à haubans de France, constitue de par ses formes et ses techniques, un ouvrage d'art remarquable, de classe interna-

tionale. Le Conseil général, en investissant plus de 48 millions d'euros dans ce projet, a voulu se porter garant de la continuité territoriale.

Cette construction a été effectuée selon les principes du développement durable en favorisant notamment l'insertion des personnes en difficulté sociale. Situé au cœur du Parc Naturel Régional d'Armorique, dans un site naturel protégé par de nombreuses réglementations, le Conseil général a souhaité bâtir un pont dans l'esprit du développement durable et du respect de l'environnement en préservant et valorisant ce secteur à haute valeur écologique et paysagère. Aussi, au printemps prochain, ce pont qui s'ouvrira aux automobilistes présentera également des modes de circulation douce, avec deux pistes « piétons-cyclistes ». A travers la réalisation du Pont de Térénez, le Conseil général du Finistère s'est engagé à concilier développement économique, aménagement du territoire et préservation de l'environnement. Autant d'objectifs visant à faire du Finistère, un département « durable ».

Annonces légales & judiciaires

SELARL MICHEL PETERS

SELARL d'Avocats
Immeuble «La Vigie»
20, quai Cdt Malbert - 29200 BREST
Tél. 02 98 00 09 29 - Fax 02 98 46 33 62
contact@cabinetpeters.fr

SCI BRELIVET

Société Civile en liquidation
au capital de 68 602,06 euros
Siège social : 69, rue du Général De Gaulle
29250 CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU
Siège de liquidation : 1, rue Victor Le-Guern
29250 CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU
403 125 826 RCS QUIMPER

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 2 août 2010 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Annie BRELIVET de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Quimper, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis.
Le Liquidateur.

SELARL MICHEL PETERS

SELARL d'Avocats
Immeuble «La Vigie»
20, quai Cdt Malbert - 29200 BREST
Tél. 02 98 00 09 29 - Fax 02 98 46 33 62
contact@cabinetpeters.fr

SARL LE CONCORDE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 44 210,21 euros
Siège social : 69, rue du Général De Gaulle
29250 CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU
Siège de liquidation : 1, rue Victor Le-Guern
29250 CHÂTEAUNEUF-DU-FAOU
403 054 851 RCS QUIMPER

Aux termes d'une décision en date du 2 août 2010, l'associée unique, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Quimper, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis.
Le Liquidateur.

**Un de vos proches désire
recevoir Cap Finistère ?
Merci de nous transmettre
ses coordonnées.**